

XIV - LES POLITIQUES D'ÉQUIPEMENT SPORTIF ET SOCIO-ÉDUCATIF DE 1941 À 1980

Jean-Baptiste GROSBORNE

Propos introductif de Jacques RANGEARD, contexte historique

Je dois à l'indisponibilité de Jacques LASTENNET, bien plus habilité que moi pour remplir cette fonction, d'avoir le redoutable honneur d'ouvrir le débat que se propose d'alimenter notre grand témoin. Je ne sais toujours pas si c'est l'histoire qui forge les hommes ou les hommes qui font l'histoire, mais sa modestie dût-elle en souffrir, je me dois de rappeler que pour les gens de la maison de ma génération et encore plus pour les anciens, le souvenir de l'époque de M. GROSBORNE est toujours aussi fort.

Référence à l'équipement certes, mais surtout à une action de plus de 35 ans dont 15 passées à la tête d'un service autonome, sans oublier bien évidemment ce profond sens de l'humain que j'ai pu apprécier quand M. GROSBORNE fut « mon » Président de Conseil d'Administration au CREPS de Châtenay-Malabry.

Puisque nous évoquons l'histoire, revenons en arrière, quand notre grand témoin est d'abord un grand sportif. Nous sommes à MONACO le 20 août 1939, 3 jours avant le pacte germano-soviétique envisageant le partage de la Pologne, 10 jours avant que DANTZIG soit rattaché au 3ème Reich.

Ce 20 août s'ouvrent les 8èmes jeux universitaires qui font suite à ceux organisés à PARIS en 1937.

Le chargé de mission est un nommé MERCKLEN. Le "manager" de l'équipe de basket-ball se nomme FLOURET. Cette équipe, qui remportera la médaille d'or a, dans ses rangs, un jeune professeur : Robert MÉRAND, qui m'a relaté ces faits. Ces jeux universitaires ont un sens particulier. Pour la première fois ont été sélectionnés des athlètes ne faisant pas partie de clubs affiliés à l'OSSU, certains venant de Fédérations dites dissidentes comme la FSGT. En athlétisme, l'épreuve de lancer de disque sera remportée par BAZENNERIE, l'un de vos collègues, Messieurs les Inspecteurs Généraux.

FLOURET avait été le major de la dernière promotion du degré supérieur, évoqué ici par Jacques DRUON et curieusement le second était un élève de MERCKLEN, également l'un de vos pairs, Aimé SCHLUCK qui coule une retraite sereine à Ajaccio. MERCKLEN n'assistera pas à la cérémonie finale, il sera mobilisé avant.

Dans les épreuves de natation, le 200 mètres brasse sera remporté par un grand athlète NAKACHE, précédant de quelques dixièmes Jean-Baptiste GROSBORNE, de l'Ecole Polytechnique.

Je voulais, par ce bref retour en arrière, rafraîchir votre mémoire et citer des noms qui ont déjà été évoqués ici.

Puis le 7 août 1940, BOROTRA se voit confier un Commissariat Général à l'Education Physique et aux Sports.

Pour lancer la discussion, j'ai envie de demander à M. GROSBORNE comment un athlète de haut niveau, que BOROTRA, également Polytechnicien, a vu nager et qui en 1941 n'a pas encore un engagement professionnel affirmé, est arrivé dans notre Ministère...

Jean-Baptiste GROSBORNE

Avant de répondre à votre question, je voudrais vous exprimer le plaisir que j'éprouve à revoir tous mes amis. Excusez-moi de le dire ainsi, mais lorsqu'on a travaillé pendant des années ensemble, on peut le faire, sans se tromper beaucoup sur les sentiments qui, en tout cas, m'animent, personnellement, et qui, je l'espère, animent chacun d'entre vous.

Je suis venu à Jeunesse et Sports parce que, en 1941, j'étais en recherche d'emploi. Je suis rentré à Polytechnique en 1938, dans un rang de classement qui n'était pas très brillant. Heureusement que j'avais les 20 points de natation et des autres épreuves de sport, parce que, dans les fins de listes, cela se joue au demi-point. Les points gagnés de ce côté-là sont importants, comme ceux du dessin, du français et de tout ce qui est annexe !

Après avoir fait la "drôle de guerre" et avoir été démobilisé, je me suis posé la question de savoir ce que j'allais pouvoir faire avec un tel rang de sortie ! À ce moment-là, j'ai pensé à écrire à BOROTRA qui venait d'être nommé à l'Éducation Générale et au Sport.

Tous ces architectes, Conseillers Techniques de la Jeunesse et des Sports, sont devenus les architectes Conseillers Techniques du Ministère de l'Éducation Nationale au moment de l'explosion scolaire. Évidemment, ils ont alors beaucoup moins œuvré directement aux Sports, mais ils n'ont généralement jamais perdu la notion de leurs racines initiales et ont toujours réalisé beaucoup de choses pour la Jeunesse et les Sports.

Je reviens en arrière pour dire simplement que BOROTRA avait obtenu en fin de 1940 une loi de Finances, ce que l'on n'a jamais eu par la suite, qui ouvrait un crédit à l'époque de 1,95 milliard de francs, anciens bien sûr, mais qui représentait une somme considérable. Ce crédit, autant que je sache, a été intégralement honoré, par la suite, mais en revanche, il fut dévalorisé considérablement ! On a donc vécu avec cette loi de Finances pendant toutes les années qui ont suivi immédiatement la Libération en utilisant ces crédits. Une deuxième loi, du 28 mai 1941, dont vous avez peut-être été déjà amenés à parler, portait sur la protection des installations sportives.

Cette loi a fini par tomber en désuétude mais elle nous a permis dans les années 40 et 50 de conserver énormément de terrains sur lesquels les différents Services départementaux et régionaux avaient mis la main en tant qu'aménagements de terrains de sports provisoires : une fois le " provisoire " installé, la plupart de ceux qui étaient en place ont réussi à obtenir que l'on maintienne leur destination et en particulier une grande partie des terrains de Paris a été obtenue comme cela.

Ainsi le terrain du Champ de Mars, à côté du CIDJ, a été l'un des terrains occupés par les sports à titre « provisoire ». En revanche, nous n'avons pas pu conserver celui situé à l'emplacement actuel de la Maison de la radio, qui était aussi un joli petit stade !

Je peux aussi vous raconter une anecdote. Nous avons parlé des Jeux Universitaires. Un peu avant, j'avais gagné les Championnats de Paris, en 1939, et avec un temps qui n'était pas mauvais. Malheureusement, les journalistes n'ont pas tenu le silence et cela m'a valu quatre jours de prison !

J'avais réglementairement demandé l'autorisation au Général, - commandant le Génie qui était tuteur de l'École Polytechnique -, avec un avis favorable du Général commandant l'École, de nager dans un Club civil, et cela m'a été refusé avec la mention manuscrite suivante : « Nuisible à la condition physiologique et morale d'un futur officier ».

Deux jours après les Championnats, le Général commandant l'École m'a fait appeler et m'a dit qu'il était très content que j'ai gagné, qu'on en avait beaucoup parlé, mais qu'il avait reçu un appel téléphonique de la Direction du Génie.

« J'ai répondu que vous étiez puni de quatre jours d'arrêts de rigueur. Je vous autorise à aller nager à la piscine pendant l'heure de liberté ! » Ceci pour la petite histoire et montrer où en étaient les sports dans l'esprit de pas mal de dirigeants de l'époque.

Chose que l'on a d'ailleurs retrouvée juste après la guerre dans le Premier plan, le Deuxième puis le Troisième ; les sports sont restés tout à fait en marge des préoccupations des gouvernements successifs.

J'ai été happé, comme les autres, par les constructions scolaires, dès 1950-1951, puisque les seuls ingénieurs et architectes qui existaient dans toute l'Éducation Nationale étaient ceux des Sports. On a donc réalisé des constructions scolaires à une cadence infernale.

Ce fut vraiment le baignoire ; une période un peu pénible, mais pas inintéressante non plus. C'était quand même du travail inexorablement exécuté et donc un peu bâclé.

Puis, dans les années soixante, j'ai été contacté pour savoir si je serais partant pour revenir à la Jeunesse et aux Sports afin de rebâtir le Service de l'équipement. Celui-ci s'était évidemment un peu dilué avec tous les départs qui avaient eu lieu. Je suis donc revenu avec BONNET qui était le Sous-directeur de l'Administration Générale. Il m'a pris à côté de lui le temps que chaque Service prenne son autonomie au moment où lui partirait en retraite.

Je dois dire que les premiers contacts que j'ai eus, avec Maurice HERZOG, bien sûr, mais surtout avec Olivier PHILIP, ont été tout à fait agréables.

Tout s'est passé sur un plan extrêmement direct. HERZOG avait la volonté de changer les méthodes et de passer à la déconcentration. On est vite tombé d'accord pour dire qu'il n'était pas question d'augmenter le personnel, d'avoir des créations de postes, de changer les structures telles qu'elles se présentaient.

Il fallait donc changer les méthodes. Je dois dire que nous avons mis en œuvre une déconcentration que l'on pourrait presque appeler une pré-décentralisation. Je pense qu'en matière d'équipement nous sommes peut-être allés un peu plus loin que dans d'autres domaines, en ce sens que nous avons déconcentré, progressivement, la programmation en même temps qu'une partie des crédits et des procédures. La déconcentration des crédits a été, toutefois, limitée par le Ministère des Finances.

Celui-ci y était *a priori* opposé, mais il s'est heurté à une volonté politique que Maurice HERZOG et Olivier PHILIP avaient obtenu au plus haut niveau. C'était essentiel pour assurer une réussite.

Cela s'est fait par étapes successives. On a grignoté des moyens petit à petit vis-à-vis des Finances qui, au début, nous attendaient " au tournant " et étaient persuadées que Maurice HERZOG ne réussirait pas.

Cela a participé grandement au caractère stimulant de ces moments et on peut voir là une des raisons de la chance que j'ai eue, comme beaucoup d'entre nous ici, de vivre cette époque de croissance, d'organisation et de mise en place.

Il y a eu deux périodes dans l'action directe politique, d'HERZOG et de PHILIP. La première a été la déconcentration et l'obtention des Lois-programmes.

Elle a traduit une volonté politique au niveau le plus élevé.

On peut dire qu'elle n'a été, toutefois, que l'époque des Lois-programmes, au sens le plus strict. Ceci signifie que, chaque année, la loi exerçait sa contrainte, le Budget devant confirmer une tranche de ces Lois-programmes. Cela s'est terminé finalement en " queue de poisson ", au moment où nous étions engagés dans une opération qui aurait dû trouver un financement facile, l'opération des " 1000 piscines ".

Celle-ci s'est située à la période où nous avons connu une décroissance assez brutale de nos possibilités financières mais malheureusement avec des marchés pluriannuels signés qu'il a fallu honorer.

Nous étions en présence d'une échéance un peu difficile, à la fin de cette déconcentration ; nous avons dû faire peser une contrainte dure sur les échelons régionaux et départementaux. J'ai d'ailleurs apprécié que cela se soit résolu sans apparaître, à l'extérieur, de façon trop sensible, et c'est tout à l'honneur des Services extérieurs.

La deuxième période importante a été celle qui a suivi presque immédiatement le vote de la première Loi-programme. C'est celle du rattachement des crédits pour les installations sportives des établissements d'enseignement aux crédits de la Loi-programme. Ces derniers étaient des crédits « sports » extra-scolaires uniquement. Il s'agissait d'établir une politique globale de l'équipement, c'est-à-dire des installations sportives tant à la disposition des établissements d'enseignement que du sport.

Il fallait donc promouvoir une politique unitaire. Sa réussite fut une grande victoire politique de Maurice HERZOG. Il a, à cette époque, convaincu le Général de GAULLE, de la nécessité de cette opération et a su ainsi la faire imposer de ce niveau élevé, au Ministère des Finances en particulier et à l'Éducation nationale, par ailleurs.

Ce Ministère était évidemment réticent à cette façon de procéder. Il n'avait pourtant aucun argument à opposer puisque, pendant les Plans précédents, rien n'avait été fait pour l'éducation physique dans les établissements qu'elle construisait. Cette victoire a permis de mettre en place la politique que nous avons ensuite menée pendant des années.

Différents ministres se sont succédé ensuite. MISSOFFE, quant à lui, est arrivé à la Jeunesse et aux Sports avec une idée préconçue très nette concernant l'Administration. Pour lui c'était un ramassis de fonctionnaires qui ne faisaient rien de leurs dix doigts, qui n'avaient pas d'idées et qui, surtout, n'avaient aucune initiative à prendre et n'étaient bons que pour l'exécution. Il n'avait vécu, comme Ministre, qu'une seule expérience, de commando, où on avait mis quatre ou cinq personnes avec lui pour monter l'opération « Suivez le bœuf ». Il avait été par ailleurs ambassadeur au Japon. En fait, c'était un homme tout à fait extraordinaire et d'une très grande sensibilité.

J'en ai gardé un souvenir excellent et nos rapports, au bout de quelques mois, ont été très bons, même si les débuts ont été un peu pénibles. Le jour où je suis allé lui proposer de réaliser des clubs de jeunes, l'opération ne lui a pas déplu et il en a fait " sa chose ". Cela a aussi été quelque chose d'assez passionnant. On en trouve encore quelques-uns, plus toujours comme club de jeunes, - parfois même comme " clubs de vieux " ! -, mais l'équipement est resté avec tout de même une utilisation sociale, donc l'opération était bonne !

On a également conçu, avec lui, un certain nombre d'opérations et, en particulier, des opérations expérimentales comme celle de la piscine du XI^{ème} arrondissement de Paris. On y a expérimenté, simultanément, la stérilisation au brome, la paroi mobile aux 25 mètres du bassin de 50 m, la tente découvrable comme toiture ainsi que le déshabillage en commun dans les vestiaires. MISSOFFE voulait aller encore plus loin parce qu'il revenait du Japon où il avait vu des vestiaires communs dans les piscines avec juste une ficelle entre le côté « hommes » et le côté « dames » et tout le monde se déshabillait collectivement. Il a volontiers convenu que la mentalité française n'était pas mûre pour mettre simplement une ficelle de séparation et parvenir à un déshabillage mixte !

Avec COMITI, cela a été autre chose. Il a eu les plus grandes difficultés lors de la discussion de son premier budget. Il était jeune ministre, jeune député et c'était un homme qui "y croyait", qui voulait faire des choses. Mais son premier contact avec la Direction du Budget a été extrêmement délicat.

J'étais trop jeune fonctionnaire pour avoir le courage de quitter la salle ce jour-là, mais, avec le recul, je pense que j'aurais dû le faire. La façon dont a été traité COMITI, Ministre, par le Directeur du Budget est quelque chose d'absolument scandaleux.

Il l'a considéré comme un petit garçon, en lui disant qu'il n'avait aucune notion budgétaire, que ce qu'il lui disait n'était pas sérieux, etc... Pour un fonctionnaire, entendre traiter son Ministre de cette façon-là par quelqu'un qui n'est jamais qu'un autre fonctionnaire, m'a profondément choqué.

Il a fallu négocier cela avec le Ministère des Finances et avec la Paierie Générale de la Seine, réputée elle aussi comme une forteresse imprenable, et les gens ont effectivement pu être réglés pendant la durée de ce marché en trois semaines ou un mois. Les entreprises ont vu leurs factures honorées dans les temps ; elles ont pu tenir le coup et ne pas risquer de faire faillite en cours d'opération.

Ces deux points méritaient d'être signalés pour la façon dont les administrations doivent se conduire, les unes par rapport aux autres. Il ne faut jamais considérer les autres comme des ennemis.

Ma défaite personnelle tient à mon essai, avec RENARD, au Ministère de l'Éducation Nationale, GIRARD au Ministère de la Culture et BLETON aux bibliothèques, de décroquer ces Ministères pour réaliser des opérations conjointes, sous forme « d'Opérations portes ouvertes ». Là, on en est toujours au même point !

On parle toujours d'école ouverte et on ne le fait pas. Nous avons obtenu la mise en place d'une Commission interministérielle des équipements intégrés puis celle-ci a été supprimée. Les Ministères et les Cabinets des Ministres ont voulu rester chacun sur leurs « prés carrés ».

Nous avons reçu l'ordre de cesser toute activité dans ce domaine.

Cela n'a pas empêché de le faire par ailleurs, sous forme associative, mais on ne l'a plus fait dans le Service. L'association que nous avons montée perdure ; de plus jeunes ont pris le relais, mais les choses n'avancent pas très vite.

Les bases de loisirs et de plein air sont représentatives de l'évolution des doctrines et des équipements, pas à pas, et des équipements les uns par rapport aux autres.

Un responsable, dans un Service constructeur, devrait être toujours en avance d'un temps ou deux, tout en donnant l'impression d'agir essentiellement pour le présent.

C'est toujours délicat à sentir parce qu'il faut savoir apprécier les réactions possibles à l'évolution aussi bien dans les habitudes de travail des gens que dans les habitudes de ceux auxquels l'équipement est destiné et dont les désirs sont encore informés.

Nous avons bénéficié, à l'époque, des deux organismes : le Haut Comité des Sports et le Haut Comité de la Jeunesse.

On a beaucoup dit que c'était deux "machins" politiques qui n'avaient aucune importance et aucun intérêt. Ce n'est pas vrai.

Le Haut Comité des Sports, pour beaucoup de choses, a été une vitrine, mais il a aussi été un lieu de rencontre avec les organismes sportifs, permettant des contacts et une sensibilisation sur la nature même de l'équipement ainsi que des interfaces entre les équipements et le financement de ces équipements.

C'est dire ce que représentait la masse de crédits que l'on investissait, comparé à la pérennité de ce que l'on avait construit ! Le mouvement sportif est, dans ce domaine-là, composé de gens qui sont totalement non concernés par la dépense de ce qu'impliquent les règlements sportifs.

C'est vrai non seulement au niveau national mais également au niveau international. Il est certain que les mouvements sportifs des différents pays ne sont pas suffisamment alertés sur ces problèmes et n'ont pas une réaction assez directe au sein des organismes internationaux.

Les équipements coûtent très cher à toutes les nations ; ils auraient pu coûter moins cher si les responsables avaient eu une vue plus prospective, aussi, des développements de leur sport.

Ils n'y arrivaient que lorsqu'ils y étaient poussés par le développement des individus ou des techniques. Je dois dire que c'est très difficile, pour ceux qui sont en charge de réaliser des équipements destinés à tel sport d'être en anticipation de ce que va être le développement de celui-ci.

Ou on le pratique ou on ne le pratique pas, mais pour arriver à les sentir suffisamment, il faut que ce soit le mouvement sportif qui apporte les vues prospectives et je dois dire que la plupart des Fédérations ne l'apportent pas.

En revanche, le Haut Comité de la Jeunesse a créé une commission d'équipement à laquelle je me suis toujours efforcé de participer personnellement. Ce ne fut pas toujours très plaisant. J'étais en face d'un certain nombre de passionnés qui avaient tendance à me prendre "bille en tête" et à essayer de m'attaquer sur tout ce qui se passait, comme si j'étais le responsable direct de tout le Ministère !

J'étais le responsable indirect dans le sens où je m'occupais des équipements, et ce n'était quand même pas tout à fait la même chose !

Je dois dire néanmoins que, très rapidement, les choses s'arrangeaient parce que, entre passionnés, on finit toujours par s'estimer et eux-mêmes ont fini par comprendre les impératifs auxquels il fallait obéir lorsqu'on construisait ; on ne pouvait pas construire n'importe quoi et n'importe comment, et il fallait penser à la façon dont cela serait utilisé mais aussi à la façon dont cela serait géré : on ne peut pas construire n'importe quel volume sans savoir comment, ensuite, il sera géré.